



## Devenez complètement NANTES

**L'éthique et la transparence sont  
au cœur de vos préoccupations ?  
Ces enjeux sont également  
essentiels pour nous !**

Dans le cadre de la charte de déontologie mise en place en 2020 et s'articulant autour de 5 principes fondamentaux : l'intérêt général, la probité, l'impartialité, l'exemplarité, la transparence, la Ville et la Métropole de Nantes ont créé une commission éthique et transparence, composée de 10 élu-e-s métropolitain-e-s, de tous les groupes politiques, et de 10 citoyen-ne-s métropolitain-e-s tiré-e-s au sort, qui sera la garante de la tenue de l'ensemble des engagements en matière de transparence.

**Pour accompagner cette démarche, LA VILLE DE NANTES ET NANTES MÉTROPOLE recherchent pour des vacances**

## **UN-E DÉONTOLOGUE AUPRÈS DES ÉLU-E-S**

Choisi-e sur la base de votre indépendance et de votre expertise, vous pourrez être saisi-e par les citoyen-ne-s et les élu-e-s, afin de leur apporter un conseil déontologique et une réflexion éthique sur des sujets non réglementés ou normés toujours dans l'objectif de continuer d'agir pour l'intérêt général.

Exerçant vos fonctions avec impartialité et en toute indépendance, vous répondez aux interrogations des élu-e-s et les conseillez sur leurs situations individuelles et projets professionnels, avec une capacité à mesurer les difficultés et les solutions possibles pour prévenir un conflit d'intérêts ou y mettre un terme après analyse des déclarations d'intérêts et représentations des élu-e-s.

Motivé-e par l'intérêt général et le respect des droits et libertés, des principes d'égalité et de non discrimination, vous justifiez de solides compétences juridiques (avocat-e, juriste, professeur-e de droit... en activité ou non), assorties de connaissances en philosophie, éthique, psychologie, déontologie et notamment en droit public.

Pédagogue et à l'écoute, vous êtes reconnu-e pour votre capacité à animer un groupe en impulsant une réflexion, un dialogue, sur des questions éthiques et déontologiques. Votre très bonne connaissance de la culture des collectivités locales et votre sens de l'analyse vous permettront d'apporter un conseil avisé aux élu-e-s et aux citoyen-ne-s.

### **Envie de vous investir à nos côtés ?**

Contact : M. Olivier Parcot, DGS au 02 40 99 48 52

Envoyez votre dossier de candidature à [olivier.parcot@nantesmetropole.fr](mailto:olivier.parcot@nantesmetropole.fr),  
avant le 15 juin 2021.